



- Point n° 5 -

ECO-CITES : APPEL A PROJET VILLE DE DEMAIN

Rapport de présentation

Suite au point d'information présenté lors du dernier conseil d'administration, Madame la Ministre de l'Ecologie du Développement Durable, des Transports et du Logement a effectué une visite à l'EPA lors de son déplacement à Nice, le 10 septembre 2011 afin que lui soit présenté le dossier Eco-Cités Nice Côte d'Azur notamment en présence de M. Christian Estrosi, député maire de Nice, président de NCA ; M. Eric Ciotti, président du conseil général des Alpes-Maritimes ; M. Jean-Michel Drevet, préfet des Alpes-Martimes ; M. Alain Philip, adjoint au maire de Nice ; M. Christian Tordo, président du conseil d'administration de l'EPA.

Le résultat de la première phase de sélection a été annoncé publiquement le 04 octobre 2011.

Le montant global des actions sélectionnées (investissements et ingénierie) pour la première phase de sélection s'élève à 4,1 millions d'euros.

D'autres actions ont été présélectionnées elles devront être précisées et complétées en tenant compte des recommandations issues du comité de pilotage national « Ville de Demain » avant d'être redéposées devant ce comité pour un nouvel examen. Les dossiers complémentaires seront à présenter entre le 1er décembre 2011 et le 29 février 2012.

Pour les actions proposées dans le dossier EcoCité Nice Côte d'Azur les résultats obtenus sont donc les suivants, au terme de la première phase de sélection :

Conception urbaine :

Aménagement durable et environnement

- Un espace public intermodal pour un confort optimal des usagers en milieu méditerranéen / **sélection pour investissement.**
- Monitoring urbain / présélection pour investissement.

Ilots démonstrateurs et à énergie positive

- Un ensemble d'ilots à haute performance énergétique à partir de technologies innovantes / présélection pour investissement

Ressources et énergies :

Production d'énergie renouvelable et de récupération

- Centrale de stockage SAED / présélection pour investissement.

Réseaux intelligents

- Smart Grids / **sélection pour ingénierie.**

Mobilités :

- Points de charge électrique / **sélection pour ingénierie et investissement.**
- Gestion mutualisée du stationnement / présélection pour investissement.
- Système d'information aux voyageurs / présélection pour investissement.

D'autres projets présentés ont été considérés comme éligibles à la deuxième phase de sélection :

- Réseau de froid urbain
- Autopartage de véhicules
- Centre de surveillance urbaine – CESURE